



# La gestion des conflits au quotidien

**Les 19 et 20 Mars 2024**

## *Objectifs pédagogiques*

- Identifier les principales causes et éléments déclencheurs des conflits.
- Apprendre et développer une stratégie personnelle de prévention et de gestion de conflits.
- Comprendre et considérer les différences de l'autre afin de prévenir les conflits et permettre de mieux « vivre ensemble ».
- Définir la notion de « vivre ensemble » et réfléchir à l'intérêt et aux enjeux de la différence dans notre société.
- Permettre aux personnes d'échanger, de confronter leurs visions du monde et de donner du sens à leurs engagements et à leurs places au sein de la société.
- Se questionner sur ses propres représentations, préjugés et stéréotypes sur le handicap et la différence.



vous facilite la formation

## *Publics et pré-requis*

- **Publics** : Tout public
- **Pré-requis**: Aucun.
- **Nombre de participants**: 8 à 12 personnes maximum / session.

**AMDF - Parc d'activités de Saint Andoche - Boulevard Giberstein 71400 Autun**

**Tél : 03.85.82.06.11**

**Mail : [contact@am-df.fr](mailto:contact@am-df.fr)**

## Programme de la formation

1. Définir le conflit et les différents mécanismes liés aux conflits (interpersonnels, intrapersonnels, intergroupes, intragroupe (bingo, powerpoint, étude d'un cas d'entreprise...))
2. Les différents modes de conflits (la négociation, la médiation et l'arbitrage.)  
Les enjeux des conflits : les conditions de travail, l'insuffisance de formations et/ou promotions, la lutte pour le pouvoir, la volonté de garder son indépendance, le combat d'idées...
3. Apprendre à vivre ensemble et faire société : vivre ensemble c'est quoi ?, définition et partage de valeurs universelles, le rôle essentiel de l'éducation et de l'apprentissage, les enjeux présents et futurs du vivre ensemble dans notre société. (Carte profil, vidéo, activité dessinée...)
4. Définition de l'interculturalité, les différents types de discriminations, préjugés, stéréotypes. Les moyens d'actions (initiatives propositions d'actions) pour déconstruire les préjugés (handicaps...).

## Conditions d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, soit:

- Par l'employeur
- A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier
- A l'initiative du salarié

## Modalités d'évaluation

- Exercices de synthèse et d'évaluation.
- Bingo
- Etude de cas d'une entreprise
- Escape Game

## Méthodes pédagogiques

- Formation animée par un formateur qualifié.
- Cours théoriques
- Mise en situation
- Travail en binôme

## Durée, date, lieu et tarif

**Durée :** 2 jours

**Dates :** 22 et 23 Novembre 2022

**Lieu :** AMDF - Parc d'activités de Saint-Andoche - Boulevard Giberstein 71400 Autun.

**Tarif :** 100 € Net de taxe.

## Accessibilité

Accessible à tous.

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de vous orienter au mieux).

Pour chaque demande de formation, notre service réalise un entretien téléphonique avec le référent pédagogique afin d'établir un premier entretien personnalisé qui prend en compte vos attentes.

Lors de cet entretien, les modalités de déroulement de la formation, les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement sont précisées.

Le devis personnalisé et la convention de formation sont envoyés par mail.

A réception du devis et de la convention signés, la demande de prise en charge peut alors être faite.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est assurée par notre référente formation.

Le délai d'accès à la formation tient compte des différentes formalités afin de permettre un démarrage de la formation sous 1 mois. (délai réduit si pas de prise en charge de votre OPCO).

Référente formation : Zohra, joignable au 03.85.82.06.11